

En vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2017, la liste candidate a été élue :
Titulaires : MIRMAND Laurent, ROUX Elisabeth, DEMAS Paul, PROHET Michelle, RAMOUSSE Michel.
Suppléants : CARTIER Christine, JOUBERT Alain, DUMAS Yvette.

En raison de son déménagement, Madame Sophie RADEMAKERS a démissionné du Conseil Municipal.
Madame Virginie CENZATO est installée en qualité de Conseillère Municipale. La constitution des
Commissions Municipales a été actualisée.

Un couple a sollicité l'acquisition de la parcelle AY 243 section de commune de Pontempeyrat. Le
Conseil Municipal a autorisé l'organisation de la consultation des électeurs et adopté la liste des
électeurs.

L'assemblée a approuvé le déclassement d'une partie du domaine public dans le cadre du projet de
construction de la maison de la santé et décidé du lancement d'une enquête publique.

Le Conseil Municipal, vu l'Avis Favorable du Conseil d'Ecole a décidé le retour à la semaine de 4 jours
à la prochaine rentrée scolaire.

Dans le cadre des projets suivants, le Conseil Municipal a autorisé le dépôt de demande de subvention
auprès de l'Etat pour : la séquence 1 du Fg du Marchedial (DSIL), une étude complémentaire boiserie
pour la réhabilitation de l'Hôtel Calemard de Montjoly (DRAC) ainsi que pour des barrières et blocs
bétons pour la sécurisation des manifestations culturelles (FIDPR).

A la demande de l'assureur Responsabilité Civile l'assemblée a été amenée à délibérer pour confirmer
l'intervention de bénévoles et particuliers aux missions de la commune sans qu'aucune liste limitative
de ces missions ne puisse être établie.

Laurent MIRMAND
Maire de CRAPONNE-SUR-ARZON

